



/ RAPPEL DE SUGGESTIONS AU SYNDICAT D'INITIATIVE /

Cette année, de nombreux et visibles efforts sont faits pour rendre la station de Corps agréable aux habitants et touristes (bacs en bois à fleurs, bancs, signaux de rue piétonnière etc...). Pour compléter ces premières mesures, je me permets de rappeler trois suggestions déjà faites et publiées aussi dans le "petit corpatus"; elles gardent toute leur valeur pour attirer les touristes à CORPS.

1) Petit Corpatus n° 3 de juillet 1976: Affichage sous vitrine à la porte de la Mairie ou tout autre lieu bien visible sur la rue des fossés d'un PLAN DE LA LOCALITE indiquant aux touristes que CORPS est "station touristique classée" (art. 1 Décret n° 68-913 du 18 Octobre 1968 modifié par Décrets n° 72-1035 du 16 Novembre 1972 et n° 74-1038 du 5 Octobre 1974).

Comme se cela se fait dans de nombreuses "stations", ce plan marquerait l'emplacement des principaux services à disposition du public et plus spécialement ceux demandés par les touristes: Mairie, Syndicat d'Initiative, bureau de postes, gendarmerie, pompiers, noms des rues et places, médecin, pharmacien, terrains de camping, village de vacances, maison de retraite, terrain de tennis, de foot-ball, plage du Sautet, hotels, ETC...

2) Petit corpatus n° 5 d'Aout 1976: remise en place à l'entrée et à la sortie de CORPS, des 2 figurines des "grenadiers" (taille homme) dressés par 2 mâts surmontés d'un drapeau claquant au vent surmontant une pancarte indiquant "Napoléon 1er s'est arrêté et à couché à CORPS le 8 Mars 1815". Cela attirerait l'attention d'automobilistes qui ralentiraient pour lire ces "porte-réclames" et peut-être s'arrêteraient à CORPS, plutôt que de traverser le village en trombe sans y prêter attention.

A ce sujet, dans le département des hautes-Alpes, sur la route de plaine qui conduit à Orcières-Merlette, certains villages ont déjà érigé pour attirer les touristes, avant et après le village, des fleurs, figurines en bois représentant grandeur nature, des pêcheurs, chasseurs, Ces porteurs de costumes régionaux, attrayants, sont une bonne publicité touristique qu'ils incitent à s'arrêter et remplacent les banales placards publicitaires.

Mr D. PERROT, place du temple CORPS

1968-1969

SORTIE DU CLUB DU 3^e AGE DE CORPS A SUPER DEVOLUY
PAR LE SAUJET, AMBEL ET LE MOTTY

Le club du 3^eme âge est né il y a à peine un mois. Pour fêter cet événement, Mr le Maire et son conseil municipal, ont invité et offert à ses adhérents un petit voyage autour du lac du Sautet en faisant une incursion dans un joli coin du Dauphiné: le Dévoluy.

Lundi 20 juin à 14 heures, les membres du club et ses responsables se rassemblaient devant l'hôtel du Palais. Vacanciers en résidence à Corps ou du village de vacances, retraités et habitants la Salette, pensionnaires de la maison de retraite grossissaient les rangs et prenaient place dans le car (Gap-Corps) en compagnie de Mr Pellissier 1er adjoint, Mme Paulin conseillère municipale et animatrice ainsi que Mme Rochas notre présidente, Mme Mathieu vice-présidente et Melle Freychet trésorière du club.

Trop petit pour contenir tous les passagers, suivait le car de Mr Pascal à bord duquel prenaient place le complément des voyageurs et Melle Bernard Yvonne notre secrétaire. Madame la Directrice de la maison de retraite avait été invitée, nous redoutons que ses obligations l'aient empêchée de se joindre à nous.

Lorsque tout le monde fut confortablement installé et après nos souhaits de bienvenue, c'est dans la joie et avec le soleil que les cars démarrèrent en direction du Sautet.

Beaucoup d'entre nous connaissaient parfaitement l'historique du pont et de son barrage, car c'est une sortie que l'on aime à faire en famille, quant aux rivages du lac nos pêcheurs, nos baigneurs et amateurs de voile les apprécient de plus en plus chaque année. Mais pour le groupe de la région lyonnaise qui séjournait au village de vacances ce fut la découverte du lac dans sa grandeur, son site magnifique et dans les eaux duquel se mirent nos belles montagnes de Faraud et la chaîne de l'Obiou. Quant au pont, véritable oeuvre d'art à l'époque où il fut construit dans les gorges du Drac il valait bien le déplacement du Président Lebrun pour son inauguration. Mais nous comprenons difficilement que le courant fabriqué dans la centrale si proche de notre village soit distribué dans la capitale alors que le courant que nous consommons à Corps vient des Htes Alpes ?

Après cette petite halte chacun admira en traversant la plaine des Payas le déploiement et l'harmonie des verts sapins qui s'accrochent jusque dans les rochers.

Puis ce fut la descente vers la Souloise aux milieu des pins avec à notre gauche les dents du Berchon où René Desmaison entreprit et réussit une lère dans des roches pourries.

En franchissant et remontant le cours de la Souloise nous pénétrons dans le Dévoluy où comme le dit le dépliant que le docteur Cardin nous a distribués en descendant du car à Super-Dévoluy la nature à l'état nature nous attendait.

Pour ceux qui n'étaient jamais venus jusque dans ces lieux, ce fut la découverte des montagnes blanches et vertes au loin; tout près au milieu des pâturages de hautes montagnes aux arbres rabougris, des bâtiments gigantesques.

En y pénétrant j'ai eu l'impression de ne trouver en face d'une bouche de métro. Heureusement ce n'était ni l'époque, ni une heure de pointe, car les faits le prouvent qu'il est très facile de s'égarer dans cet immense labyrinthe. J'imagine que lorsque la saison hivernale bat son plein les épaules, les coudes et les pieds sensibles doivent y être très souvent meurtris.

ciel pur et bleu, le soleil font oublier sur les pentes neigeuses les soirées trépidantes que l'on vit dans de telles stations!

En retrouvant avec plaisir l'air pur et l'arrivée d'une pluie fine qui commençait à tomber ce fut le retour par St Etienne en Dévoluy. A l'hôtel Gontard de délicieuses tartes aux myrtilles, framboises etc... arrosées d'un vin blanc mirent les coeurs en fêtes. Les langues commencèrent à se délier et nos lyonnais que l'on dit froids et renfermés prouvèrent que lorsque la sympathie est au rendez-vous ils savent la partager. Mr et Mme Gonnet se mirent à chanter et les applaudissements retentirent en leur honneur et à leurs amis.

A regret nous laissons derrière nous un hôtel accueillant, du personnel plein de courtoisie car Mr le Maire nous invitait à une partie de pêche au bord du petit étang de Mr Sarrazin. Cet arrêt qui n'était pas prévu dans l'itinéraire laissera à chacun de nous un souvenir inoubliable. Ce fut une véritable "pêche miraculeuse" car nous sommes tous revenus à la maison avec une truite fort appréciée au menu du soir.

En passant aux Gillardes il fallut se contenter d'admirer "les petites soeurs" qui jaillissaient de dessous terre bondissantes et écumantes à la rencontre de la Souloise et de leurs grandes soeurs vertes comme l'océan.

Le ciel était bas et c'est fort dommage car la vue sur le lac en descendant vers le motty est magnifique par une journée bien ensoleillée. Nous n'avons pas pu admirer ni voir le Beaumont, une partie du Trièves et même à l'horizon se profile le Mt Aiguille. Mais à la descente du car la joie se lisait sur tous les visages. Et c'est là l'essentiel.

Que dire de cette sortie? Qu'elle a été une réussite malgré la pluie dans la dernière partie du voyage

- Tous les participants seraient très heureux de se retrouver l'an prochain pour partager une amitié née de cette rencontre.

- Nous espérons et souhaitons vivement que tous les retraités du village se joignent à nous pour grossir les rangs du club.

Nous faisons appels aux messieurs qui ont leur place à part entière au sein du club. Ils trouveront le mardi, jour de la rencontre, dans les salons de la maison de retraite mis gentiment à notre disposition par Mme la Directrice, des partenaires pour taper" une belote et nous aider à préparer des travaux pour notre exposition du mois d'aout.

- Les bridgeurs seraient heureux d'y rencontrer des amateurs de ce jeu passionnant. Nous demandons à ces derniers de bien vouloir se faire connaître et nous leur souhaitons la bienvenue.

Le club démarre dans d'excellentes conditions et dans un bon esprit de concertation. Souhaitons qu'il ait longue vie pour la joie et l'avenir de notre village. Ce sera un moyen de le faire vivre et aussi le bonheur la joie de vivre pour tous ceux qui le fréquentent.

- Nous adressons tous nos remerciements à ceux, qui nous aident et nous aideront encore afin que la création de ce club soit et demeure un succès.

Pour les membres du bureau :

J. ARBOUET

- Puisse une photo souvenir sortie d'une boîte à miracle être réussie. Sinon il faudra attendre...

DEFENSE ET PROMOTION DES CENTRES DE VACANCES

L'ENFANT ET SES TEMPS DE LOISIRS

■ Quelle est la situation ?

Chaque enfant, chaque adolescent a droit à un temps libre pendant lequel il peut se distraire à loisir sans avoir à se préoccuper de rien.

Malheureusement, à l'heure actuelle, les enfants et adolescents ont de plus en plus de difficultés à trouver ce temps libre.

En effet, ils passent en moyenne 10 heures par semaine à l'école, 10 heures à l'entraînement sportif, 10 heures à l'entretien de leur chambre, etc.

Il est tel que les enfants disposent de temps libres plus nombreux et plus longs que leurs parents pose à ses parents un grand problème.

■ Que peuvent les familles ?

Les familles ne peuvent prendre en charge ces temps libres que partiellement, pendant les jours fériés pendant leurs propres vacances.

Il existe un temps libre qui se trouve quand l'enfant travaille ou a une deuxième activité de toute sorte, par exemple, les enfants qui travaillent pendant les vacances, les enfants qui sont dans les rues ou à l'école pendant les heures de pointe, les enfants qui sont dans les rues pendant les heures de pointe, etc.

Pour un certain nombre de problèmes de la garde des enfants pendant que les parents travaillent se pose en 1977 exactement durant 87 jours (presque 3 mois).

La garde de ces enfants est très souvent assurée par des expédients — c'est la garde « sauvage » — 600 000 enfants sont en « garde » par des « gardiennes » non rémunérées.

La nécessité de loisirs et de vacances organisées est nettement établie.

■ Que peuvent les organismes spécialisés ?

Le enfant sur deux reste chez lui pendant ses vacances scolaires 10 % des autres sont accueillis dans les Centres de Vacances et les Centres de Loisirs

en 1974	en 1975	
1 362 503	1 396 079	en Centres de Vacances.
717 234	785 248	en Centres de Loisirs sans hébergement.

■ Pourquoi si peu ?

Parce que les possibilités d'accueil en Centres de Vacances et en Centres de Loisirs sont très insuffisantes.

Parce que le problème financier est le principal obstacle :

— les familles qui peuvent prendre en charge les frais occasionnés par les activités de vacances et de loisirs deviennent de plus en plus rares ;

— la majorité des enfants et adolescents ne participent à des activités de vacances et de loisirs collectifs le peuvent grâce à une aide substantielle des collectivités locales, des comités d'entreprise, des organismes sociaux.

Une enquête, réalisée voici deux ans, a montré que :

« Si on diminuait les coûts des séjours en Centres de Vacances de 30 %, il faudrait doubler les possibilités d'accueil actuelles. »

■ Que faudrait-il ?

C'est pour répondre à ces raisons que l'ETAT DOIT METTRE à la disposition des associations à but non lucratif, des services et programmes sociaux et socio-professionnels, des comités d'entreprise, des collectivités locales. LES MOYENS NECESSAIRES AU DEVELOPPEMENT DES CENTRES DE VACANCES ET DES CENTRES DE LOISIRS COLLECTIFS D'ENFANTS ET D'ADOLESCENTS.

LES CENTRES DE VACANCES ET LES CENTRES DE LOISIRS ASSUMENT UNE MISSION D'INTERET GENERAL

■ Pour les enfants et les jeunes, ils sont

— un moment de vie favorable au repos, à la détente, à leur équilibre ;

— un moment de rencontres, d'échanges de connaissances entre enfants et jeunes de toutes origines, expérience de vie collective enrichissante ;

— un moment de découverte d'un milieu nouveau (la ferme, le village, la montagne...) de contact avec les éléments naturels (le vent, l'eau, le sable, le feu...)

— un moment d'activités élaborées et gérées en commun, favorisant :

• les acquisitions techniques et la maîtrise des matériaux les plus divers,

• l'invention et la création,

• la prise de responsabilité et le développement de l'autonomie.

**« Pour une Politique
des Centres de Vacances
et des Centres de Loisirs**

Documents JPA, mars 1976

1 Pour la collectivité publique,

ils sont

- un moyen d'assurer à tous les enfants et les jeunes, quelles que soient les ressources familiales, la possibilité réelle de partir en vacances;
- un moyen de garantir leur accueil pendant les vacances et les temps de loisirs alors que la famille ne peut assurer leur prise en charge;
- un moyen de compléter et d'enrichir l'apport de l'école :
 - en favorisant des activités variées (jeux, activités manuelles, découvertes...) pratiquées en petits groupes, dans des cadres différents (mer, montagne, campagne)
 - en développant chez les adultes comme chez les enfants, par le mode de vie collective, un processus de formation civique et sociale d'une incontestable valeur.
- un moyen de poursuivre, dans des structures de type et de dimensions variables (Centres de Vacances, Centres de Loisirs, groupes de jeunes de quartier) une recherche pédagogique dont bénéficient tous les secteurs de l'éducation.

2 Mais les Centres de Vacances et les Centres de Loisirs sont menacés

- Les transferts de charges sans transfert des moyens nécessaires font que :
 - les factures ont de plus en plus de difficultés à payer les frais restant à leur charge
 - les animateurs peuvent difficilement consacrer le temps nécessaire à une animation de qualité
 - les locaux, anciens, sont de plus en plus délabrés
 - les équipements sont vétustes et de plus en plus défectueux
 - les installations de vacances sont vieillissantes
 - les dépenses s'accroissent les centres de vacances

Les Centres de Vacances et les Centres de Loisirs assument une véritable mission d'intérêt général: ils doivent non seulement continuer à vivre, mais ils doivent se développer très largement.

Leur existence n'est pas un phénomène passager conjoncturel, mais une nécessité dans le cadre d'une véritable éducation conçue de façon globale où la famille, l'école, les Centres collectifs de Loisirs et de Vacances jouent chacun sa part indispensable, complémentaire et harmonieuse.

Et cependant leur situation actuelle est précaire et dangereusement obérée.

II FAUT

1 Pour les enfants et les adolescents

- que l'Etat reconnaisse leur droit aux vacances et aux loisirs
- que l'Etat permette l'exercice de ce droit en favorisant le développement des Centres de Vacances et des Centres de Loisirs, ce qui nécessitera la mise en oeuvre par l'Etat d'une politique de réservation foncière donnant la possibilité d'implantation des Centres de Vacances et des Centres de Loisirs dans des sites adaptés aux besoins

2 Pour les organisateurs

- doter les Centres de Vacances et les Centres de Loisirs d'un statut particulier qui les placerait en dehors de la réglementation fiscale et parafiscale qui régit le secteur commercial et financier

= pour discuter de tous ces problèmes...

= pour voir vivre un centre de vacances en 1977...

= pour nous soutenir et nous aider...

vous êtes tous invités à participer à notre "JOURNEE PORTES OUVERTES"

DIMANCHE 17 JUILLET de 9h à 20h

au Centre de Vacances de

Ste Geneviève des Bois à CORPS

Pour l'équipe d'encadrement,

le Directeur: François CAST

1 Pour les animateurs

- créer le statut de l'animateur non professionnel, reconnu par le conseil des Centres de Vacances et des Centres de Loisirs;
- développer « les congés cadre-jeunesse »;
- créer de « détachement animation »;
- assurer par des fonds publics la gratuité de la formation des animateurs et des formateurs.

2 Pour les familles

diminuer le poids du prix de journée qui est à leur charge.

Pour cela, l'Etat doit financer :

- les locaux, les équipements, les installations affectés aux activités sportives, aux jeux de plein air, aux activités éducatives, de détente, intérieures ou extérieures;
- l'acquisition de matériel nécessaire à la pratique de ces activités;
- les indemnités versées aux animateurs par l'organisateur.

Le 8 juin, dans un car de l'entreprise Charlaix, 75 personnes dont 20 parents et 9 enfants de Valbonnais prirent place. A notre passage à la Mure, Soeur Marie Norbert responsable de l'éducation religieuse du plateau Mateysin rejoignait le groupe.

Malgré un ciel nuageux et un temps frais la joie régnait dans le car qui nous emportait vers la découverte de paysages nouveaux. Après une belle partie de ballon sur le parking et au pied du tremplin, c'est à pied que nous fîmes connaissance avec le beau village de St Nizier.

Monsieur le Maire, Mr le Directeur avaient mis à notre disposition le préau de l'école où les repas furent tirés des sacs.

Après avoir bien joué et digéré, un petit accident survenu à Soeur Marie Norbert (heureusement sans gravité) assombrit notre joie.

Malgré tout nous passâmes aux choses sérieuses, qui étaient le but de notre voyage.

L'après-midi nous allions célébrer ensemble tout ce que nous avions découvert au cours de l'année, dans l'église de St Nizier que Mr le curé du village avait mise gentiment à notre disposition.

Au cours de différentes réunions la messe fut préparée avec soin, bonne volonté et amour, par les enfants et les parents.

Des groupes de travail s'étaient formés pour la répartition des tâches et afin que la participation de tous soit totale.

Après avoir goûté, la descente sur Grenoble s'effectua dans la joie, Le soleil étant au rendez-vous pour notre retour à Corps, tout le monde était heureux de cette belle journée vécue ensemble.

--o-o-o-o-o-- --o-o--

--o-o-o-o-o-o-o-o--

CARNET ROSE

Dans le petit corpatus n° II, il a été oublié la naissance le 26.I à Digne de Gérard-Pierre, fils de BERNARD BLANC et Elisabeth FEGE, petit fils de Mr et Mme René FEGE.

Nous apprenons la naissance le 7.7. de Nathalie, fille de Rolland BALMET et Aline GONTARD, petite fille de Mr et Mme Jean BALMET, arrière petite-fille de Mme Madeleine ROCHAS.

Nous adressons tous nos meilleurs voeux aux bébés et nos sincères félicitations aux parents, grand'parents et arrière grand-mère.

-o-o-o-o-o-

-o-o-o-

-o-o-

NECROLOGIE

Nous avons appris avec tristesse les décès :

de Mme Marie-Thérèse DAURON
de Mr Emile CARDIN de l'île d'Abeau père du Dr CARDIN
de Mme Marie-Louise PELLET

Nous prenons part à la peine de leur famille et leur présentons nos sincères condoléances.

-o-o-o-o-o-

-o-o-o-o-

-o-o-o-

CARNET BLANC

Le 25 juin a été célébré le mariage de Michel GESSER et de Maryvonne SARRAZIN, employés tous les deux à la Maison de Retraite. Toutes nos félicitations et meilleurs voeux de bonheur à ce jeune couple qui s'installe à Corps.

Le 2 juillet a été célébré le mariage de Michel GONSOLIN et Licia STRANGES.

Toutes nos félicitations et meilleurs voeux de bonheur.

-o-o-o-o-o-

-o-o-o-o-o-

-o-o-o-o-

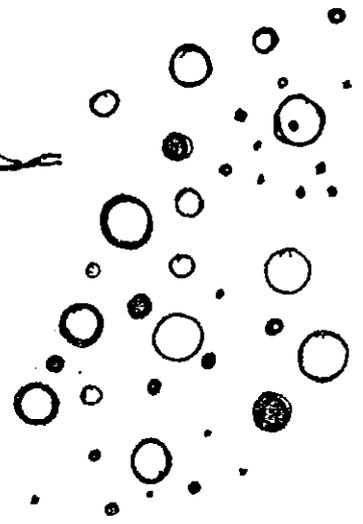
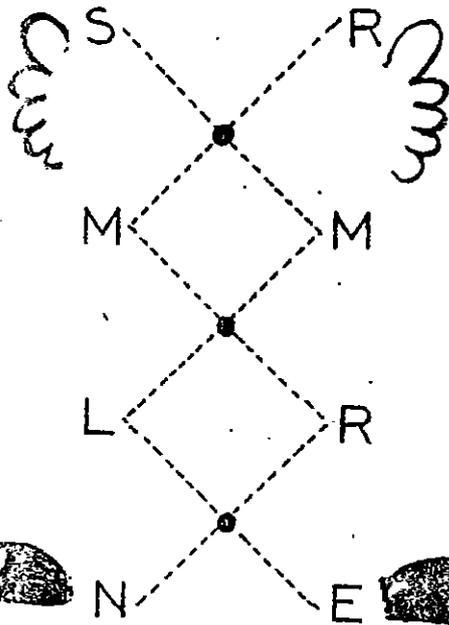
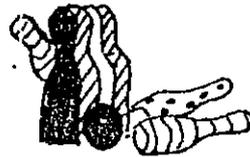
-o-o-o-

-o-o-

-o-



JE VOIS



P	R	I	O	N	A	M	A	C	E
A	N	O	N	A	B	A	C	I	L
V	E	L	B	U	E	M	M	I	O
I	N	V	C	H	A	L	E	T	R
L	G	I	N	I	U	T	D	I	
L	L	L	R	E	M	R	E	F	
O	S	L	O	U	S	T	O	T	E
N	E	A	E	O	O	L	F	T	S
P	I	G	M	T	N	M	W	U	A
F	O	L	U	A	E	T	A	H	C

En tous sens

Quinze noms de différents types d'habitations sont inscrits dans cette grille. Vous pouvez les lire horizontalement, verticalement, en diagonale, de gauche à droite, de droite à gauche, de haut en bas et de bas en haut!

Zig-zag

Placez sur ce tableau, à la place des points : trois voyelles, de manière à pouvoir lire en zig-zag, de haut en bas, deux noms, dont un nom propre.



Plantations

- Savez-vous comment on nomme l'endroit où poussent :
1. Des joncs.
 2. Des saules.
 3. Des ronces.
 4. Des poivriers.
 5. Des pins.
 6. Des ormes.
 7. Des coudriers ou des noisetiers.

MINI DEVINETTES?



Quelle différence y a-t-il entre un serpent et un tambour?

Solutions des jeux dans le prochain n°